09-LES DEUX FORTS DE NIOLON :

---- Gérard Chevé (entre autres) :

Les Barbaresques représentaient un risque permanent pour les populations de la côte. Depuis des siècles, ces pirates originaires d'Afrique du Nord (Maroc à l'Égypte) venaient piller les villages et capturaient hommes, femmes et enfants pour les revendre sur les marchés aux esclaves. De façon identique, les Barbaresques faits prisonniers étaient condamnés aux galères perpétuelles sous l'appellation de Turcs, et ceux, plus religieux, originaire de Turquie appelés Turcs fino.
Comme pour Méjean, Colbert par son ordonnance d'août 1681 oblige les paroisses situées à moins de 2 lieues (une lieue = 4 150 mètres) du bord de la mer à organiser un service de garde-côtes. Les habitants de ces paroisses étaient astreints à la garde et le guet tout le long de leur littoral. En période de guerre, tous les habitants entre 18 et60 ans devaient recevoir les armes. Seuls les inscrits maritimes étaient excentrés.
La plus ancienne des fortifications de Niolon date de 1694. Des canons permettaient de protéger les habitants en cas d'attaque mais aussi un moyen de surveiller ceux qui se dirigeaient vers Marseille.
C'est suite aux guerres, et au rôle commercial de Marseille, que Louis XIV décida de mettre un terme à cette fragilité, après la construction des forts du Vieux Port, il choisit des endroits stratégiques pour verrouiller l'entrée du port de Marseille. C'est sous les ordres du Roi Soleil, par l'intermédiaire du comte de Grignan, que furent réquisitionnés à Carry cinq hommes avec des pics et cinq femmes avec des couffins pour débuter les travaux de la batterie basse de ce qui allait devenir la batterie de Nioullon, alors équipée d'un simple poste de guet. Celle-ci fut terminée en 1702 puis reconstruite en 1811. Elle était destinée à barrer la route des mouillages de l'Estaque. Ce fut la naissance des batteries d'artilleries qui allaient protéger la rade de Marseille.

Panneau sur site (photo DF)

---- Extraits du livre « De l'Estaque à Pounent » de Gérard Chevé, 2003 (pages 126-129) :

L'ordonnance du 13 décembre 1778 transforme les garde-côtes de 18 à 45 ans en canonniers, par tirage au sort et pour une durée de 5 ans. Ce personnel dépendra de la direction du Corps Royal d'artillerie.
Entre autres, ce sont les paysans de Gignac, du Rove et d'Ensuès, transformés contre leur gré en militaires, qui vont armer les batteries côtières de Carry à Marseille. (…/…)
Pour la partie de côte qui nous intéresse, l'armée ou la marine ont établi, depuis le XVIIème siècle, des batteries de canons ou de bombardes destinées à protéger Marseille. La plus ancienne, de l'ensemble des fortifications de Niolon, a été construite de 1694 à 1702. La portée des canons à l'époque était de 1000 mètres environ.
En 1811 existait une batterie, à l'emplacement de cette première fortification, dont l'épaulement en forme de demi-lune pouvait recevoir 8 bouches à feu.
En 1818 cette installation se composait d'une simple guérite servant de magasin à poudre et d'un corps de garde pouvant recevoir 25 hommes.
La batterie basse, dans laquelle s'est installée l'UCPA, a été construite en 1861. Le fortin intérieur est pratiquement identique à ceux que l'on retrouve tout le long de la côte (Corbières, le Frioul, Porquerolles, Bagaud…)
Le terrain nécessaire pour cette batterie appartenait pour moitié à la commune de Gignac et à la Prud'homie des Patrons pêcheurs de Marseille.
Pendant la Révolution, cette parcelle est devenue propriété de l'Etat en exécution de la loi de 1793, qui a déclaré biens nationaux les biens des corporations. A cette époque, la valeur du terrain, en bord de mer, était telle que lorsque la batterie fut reconstruite, personne ne fit valoir de droits de propriété.
La batterie de Niolon a été supprimée par la Commission de défense de 1841 et les terrains furent remis au Domaine en 1867.

Fort de Niolon haut

Avec une constance identique à celle des administrations modernes, le 22 juin 1859, le Comité des fortifications demande son rétablissement. Cette nouvelle batterie sera armée de 8 pièces à canons rayés et de 2 mortiers. La Commission décide en outre la construction d'une tour crénelée pour 50 hommes. Cette tour portera 2 canons rayés de montagne de calibre 4.
A cette époque, les tirs étaient effectués à tir tendu, aussi les canons étaient placés à hauteur des navires, le plus bas possible, ce qui permettait, également, de profiter de l'effet de ricochet des boulets. Toutefois la portée de ces canons permettait de croiser le feu avec les canons de l'île de Ratonneau, empêchant ainsi le passage des navires indésirables à destination de Marseille.
La dépense totale de l'ouvrage s'est élevée à 112 500 France.

Ce premier fortin a été englobé dans l'important complexe de fortifications de 1881 dans lequel se trouve actuellement le Club de plongée.
Dans le manuscrit du colonel Quiquadon on retrouve, avant 1841, la présence de « forts dans les montagnes élevées » qui doivent correspondre aux batteries hautes et annexes qui dominent Niolon et la rade de Marseille. Il est précisé que « le chemin qui y conduit par terre est fort mauvais ».
Cette imposante fortification a été construite en 1870. Elle était occupée par une garnison nombreuse. Des canons à longue portée, orientés vers la mer, protégeaient la rade de Marseille.
Les rares renseignements que j'ai pu retrouver aux archives de Toulon sur la batterie haute concernent les réparations de la toiture en 1925. Mes recherches ne m'ont pas permis d'avoir des documents précis concernant l'activité militaire de ces bastons. Par contre, on retrouve dans les matrices d'imposition des archives du Rove la présence, en 1890, de civils chargés de la garde de ces fortifications. Cela pourrait indiquer qu'à cette époque l'armée les avait abandonnées.
Avec l'amélioration de la précision du tir et de la portée des canons au début du XXème siècle, toutes les batteries de la côte ont été délaissées pour être concentrées sur les îles du Frioul, plus faciles à défendre dans leur ensemble que ces fortifications, construites dans des lieux désertiques et donc faciles à surprendre.
Lors de la dernière guerre, les Allemands ont occupé ces bastions hauts et bas comme en témoigne la seule photo connue de l'époque (retrouvée dans un livre sur le débarquement en Provence). Dans la batterie basse, ils ont construit d'énormes blockhaus équipés de canons de très forte puissance. Ces pièces d'artillerie, de longue portée, servaient à contrôler l'entrée de la rade de Marseille, comme au temps des Rois de France.
A l'heure actuelle l'école de plongée occupe l'ensemble de la batterie basse ainsi que le blockhaus. La rustique architecture militaire a été transformée en d'agréables logements destinés aux stagiaires venus ici apprendre à découvrir les charmes des fonds marins.

Fort de Niolon haut (figure sur plusieurs sites Internet)

---- Gérard Chevé écrit aussi :

« Par l'intermédiaire du bulletin mensuel du Comité du Vieux Marseille, auquel j'avais adressé une demande, M. Guy Jourdan Barry, descendant d'une grande et vieille famille marseillaise, m'a confié un splendide manuscrit du 19ème siècle, qui m'a permis de retrouver l'histoire des fortifications de notre côte entre 1700 et 1870 environ. Je dois ici le remercier pour son aide et surtout pour la confiance qu'il m'a accordée en me permettant de travailler sur cet ouvrage, à mon domicile, pendant quelques jours. Pour la partie de côte qui nous intéresse, l'armée ou la marine ont établi, depuis le 17ème siècle, des batteries de canons ou bombardes destinées à protéger Marseille. La plus ancienne, de l'ensemble des fortifications de Niolon, a été construite de 1694 à 1702.La portée des canons à l'époque était de 1000 mètres environ. En 1818 cette installation se composait d'une simple guérite servant de magasin à poudre et d'un corps de garde pouvant recevoir 25 hommes. La batterie basse, dans laquelle s'est installé actuellement un centre de plongée, a été construite en 1861. Le fortin intérieur est pratiquement identique à ceux que l'on retrouve tout le long de la côte (Corbière, le Frioul, Porquerolles, Bagaud….) »

Le fort de Niolon haut (photo DF)

---- D'après Luc Fabre, dans « Les calanques de la Côte bleue » (pages 190-191) et d'autres sources :

L'actuelle Côte Bleue a toujours été soumise à des attaques maritimes, principalement par des Sarrasins, des Barbares d'Afrique du Nord et des corsaires anglais venant piller les installations côtières. Suite aux guerres successives et au rôle commercial indéniable de Marseille, Louis XIV décida de mettre fin à cette fragilité. C'était également sa réponse à la Fronde marseillaise pour tenir en respect les Phocéens.
Après avoir fait construire les forts protégeant l'entrée de Marseille, Colbert, en 1681, imposa aux paroisses à deux lieues de la mer, la mise en service de garde-côtes pour surveiller le littoral. Ces civils devaient deux années de guet et de rondes, conservant à leur domicile mousquet fusil, poudre, épée, et prendre ces armes en cas d'attaque. Les ordres provenaient d'une capitainerie regroupant plusieurs paroisses et les défaillants étaient passibles d'amende.
En 1695, sous les ordres du Roi Soleil, cinq hommes et cinq femmes de Carry-le-Rouet avaient également été désignés volontaires pour débuter les travaux de la batterie basse de Nioullon. Les hommes étaient munis de pieux pour creuser, les femmes de couffins. Une famille vivait alors dans le fort bas.
Ce fut la naissance des batteries d'artillerie qui allaient encadrer la rade de Marseille. Destinée à barrer la route du mouillage de l'Estaque, la batterie fut terminée en 1702 puis reconstruite en 1811.

Sous Louis XV, en 1748, le service de garde-côtes fut renforcé. Les paroisses maritimes devaient fournir des hommes, de référence célibataire, âgés de 16 à 45 ans et mesurant au moins cinq pieds. Ces volontaires désignés d'office devaient former des milices côtières pendant 10 années consécutives. Tous les ans, 1/6ème des effectifs était renouvelé pour que les anciens soldats puissent former les nouveaux. Les déserteurs étaient poursuivis et punis de mort.
En 1815, 25 hommes étaient présents en permanence à la batterie basse. Elle était destinée à barrer la route du mouillage de l'Estaque en croisant le feu avec la batterie ouest de l'île de Ratonneau, bien qu'à cette époque la portée des tirs ne couvrait pas entièrement la distance. Elle fut par la suite partagée avec les douanes jusqu'à la construction des forts haut et bas.
Le fort de la batterie basse fut édifié en 1861 puis agrandi en 1881 en devenant également une grande réserve de poudre. Mais cette batterie de faible altitude ne permettait plus d'atteindre le rendement souhaité. Pour gagner en précision de tir il était avantageux de positionner les nouveaux canons sur une position élevée.

Le fort de Niolon haut

Le fort de Niolon haut fut alors construit, entre 1881 et 1884, à 193 m d'altitude, après la défaite traumatisante contre la Prusse en 1870. Un programme national de renforcement du système de Défense côtière est alors lancé par Serré de Rivière avec plus de 160 forts construits entre 1874 et 1885, dont ceux de Niolon, Figuerolles et La Vesse. La défaite de 1870 a conduit la France à revoir complètement ses défenses de côte. De nombreux forts et batteries furent renforcées. Près de 160 compléteront le dispositif en place. La révolution de l'artillerie rayée avait rendu nombre de fortifications totalement obsolètes. Le Fort de Niolon sera reconstruit en 1880 suivant une conception « Sere de rivieres » en complément de l'ancienne batterie du XVIIIe siècle.
Le fort de Niolon haut était prévu pour accueillir 36 hommes plus les officiers et était équipé de six canons de 24 cm, remplacés en 1913 par trois canons plus évolués. Il était épaulé par une batterie annexe, située à 150 m à l'est, équipée de quatre pièces de 95 cm.
Niolon connut un troisième armement en 1939. Des pièces d'artillerie de dernière génération remplacèrent partiellement celles de 1913.
La batterie basse de Niolon est une ancienne batterie de côte française (Marine Nationale). A l'orée de la seconde guerre mondiale, en 1939, la batterie est à nouveau modifiée. De nouvelles plateformes sont construites aux extrémités de la batterie. On y installe deux canons de 100mm modèle 1930.
A l'extérieur, la protection rapprochée est assurée par un fossé sec et un pont levis. Le fort est clos par une porte métallique protégée elle-même par un petit bloc défensif.

En 1940 elle est armée de 4 canons de 120 mm Mle 1878 G avec masque de protection placé en cuves bétonnées. On y accédait par un chemin qui passait dans la cour actuelle de la famille Porte. La rue actuelle était un terrain (où l'on jouât aux boules et se terminait en cul de sac.
En 1943, la Kriegmarine y installe une de ses unités d'artillerie côtière de marine, la 1/MAA611, qui prend en charge les canons de 120, renommés 12 cm K78 pour former la MKB Niolon (Marine-Küsten-Batterie).
Les Allemands réutilisent aussi deux projecteurs français de 1,5 m dans deux casemates à projecteur aujourd'hui une seule subsiste transformées en chambres d'hôtes pour le club de plongée.
Au printemps 1944, l'organisation Todt bétonne 4 casemates type M272 en avant de l'ancienne batterie pour accueillir 4 canons de 9 cm Flak M39 et pour compléter la puissance de feu, un poste de direction de tir M262 à deux niveaux. Pour la défense rapprochée on installe alors 5 ringstand Vf58c (petit abri de combat en béton armé).
Le fort bas fut ensuite réaménagé en 1974 pour accueillir un centre de plongée de l'UCPA, le tout premier créé en France et qui présente la particularité d'abriter certaines chambres dans les anciens bunkers ! Une des casemates M272 encore armée en 1946 d'une pièce de 90 mm.
En 2008 et 2010 le ministère de la Défense affecte au Conservatoire du Littoral les 2 Batteries, Haute et Basse, de Niolon (ainsi que celle de Figuerolles) avec la volonté locale de maintenir l'UCPA installé sur le site depuis 1974. C'est le lieu historique du 1er monitorat de plongée en France et aussi le 1er centre de plongée de l'hexagone.
En 2009 une convention d'occupation est signée pour 30 ans pour la Batterie Basse de Niolon au profit de l'UCPA. Elle s'accompagne alors d'un programme de restauration et de requalification architecturale et paysagère de 1,3 million d'euros sur 5 ans. Le loyer versé au gestionnaire (40 000 euros/an) a permis le recrutement d'un garde du littoral communal.
Par la suite le pont-levis du fort de Niolon Haut fut réparé et le fort fermé et interdit au public.

Arrivée au Fort de Niolon haut (photo DF)

---- Les armements du fort haut de Niolon (article de ?)

Niolon Haut a connu trois générations d'armement. Il est armé à l'origine de 6 canons de 24 cm Modèle 1876 sur affût GPC. Ces pièces sont disposées par groupe de deux, dans des alvéoles maçonnés.
Peu avant la Première Guerre mondiale, les pièces sont déposées et remplacées par 3 des mêmes tubes de 24 Modèle 1876, mais sur affût C Modèle 1911. Ces derniers permettent une cadence de tir bien supérieure, tout en n'exigeant qu'un nombre restreint de servants. Ils sont placés au centre des anciennes alvéoles. Ce matériel est encore en place en 1920.

En 1939, on installe 2 affûts de 100 Modéle 31 CAD pour canons de 100 Modèle 30. Pour cela on bétonne deux plateformes aux deux extrémités de l'ancienne batterie, qui reçoivent les sous-sellettes des affûts. Ces plateformes recouvrent partiellement celles des deux affûts C 1911 extrêmes. Un PDT avec cuve pour le télémètre complète le dispositif. Cette batterie n'aura effectivement qu'une existence éphémère, les affûts étant prélevés, le 1er mars 1940, pour la DCA du Richelieu.
Les traces des trois générations d'armement sont toujours bien visibles de nos jours.

➔ Question : qui sait ce que veulent dire GPC et PDT ?

---- Complément d'information trouvé par Chat IA (18/04/2026) :

A l'origine, les 6 canons de 24 cm étaient disposés en alvéoles maçonnées et montés sur un affût GPC équipé de freins hydrauliques pour contrôler la rotation et le tir. Chaque canon pouvait lancer des obus de 120 à 160 kg sur une portée maximale d'environ 10 500 m.

--- Sur sudwall.superforum.fr

Ainsi, le fort haut de Niolon se caractérisait par une armure d'artillerie lourde, typique des ouvrages du réseau Séré-de Rivières, conçue pour défendre la rade de Marseille contre un assaut maritime.

Batterie annexe du fort de Niolon haut

---- Capu Rossu (par sudwall.superforum.fr)

En 1932, la DAT (Défense Aérienne du Territoire) met en place la DCA de Marseille et de l'Etang de Berre. Les batteries seront armées de 75 mm d'un modè**le** ancien et devront protéger la ville, **le** port et les installations de l'Etang de Berre contre toute attaque venant de la mer.
A cet époque la Luftwaffe ne possède pas de bombardiers capables d'atteindre la côte méditerranéenne depuis les bases allemandes. Il faudra attendre 1940 pour que Marseille soit à la portée des avions allemands et encore parce que la campagne de France permet à la Luftwaffe de bénéficier de terrains français.

En 1932, la seule menace est celle de l'Italie fasciste et éventuellement celle de l'Espagne (pour la forme car ni le régime d'Alfonso XIII ni la République qui lui succède n'ont de contentieux avec nous). Donc, nos stratèges ont prévu une attaque par des bombardiers qui, après avoir fait route au large parallèlement à la côte pour éviter tout repérage (il n'y a pas encore de radar), attaqueront en venant de la mer.
Pour protéger les installations pétrolières de l'Etang de Berre et les aérodromes de Marignane, Salon et Istres, un barrage de trois batteries appartenant au 58ème groupe de DCA est prévu : 184ème batterie au Fort de Bouc, 185ème batterie aux Ventron et 186ème batterie au Val de Ricard (Ensuès). La batterie marine du fort de **Niolon** (**Niolon** haut) et la 178ème batterie du 56ème groupe à **Figuerolles** complètent la chaine. Cette dernière est implantée sur une hauteur dominant la vieille batterie de Figuerolles. Installée sur une crête, espace plan de 100 x 15 mètres, sensiblement orientée Est - Ouest, elle dispose d'un bon champ de vision si ce n'est vers **le** Nord où une autre crête située à 1,25 km interdit toute vue : ce qui n'est pas gênant compte tenu des données tactiques de l'époque. En contrebas, côté mer, quatre plateformes bétonnées demeurent, elles sont entourées de morceaux de briques et de tuiles, probablement des casernements aujourd'hui disparus.

---- Un article de presse : Niolon, quelle histoire !

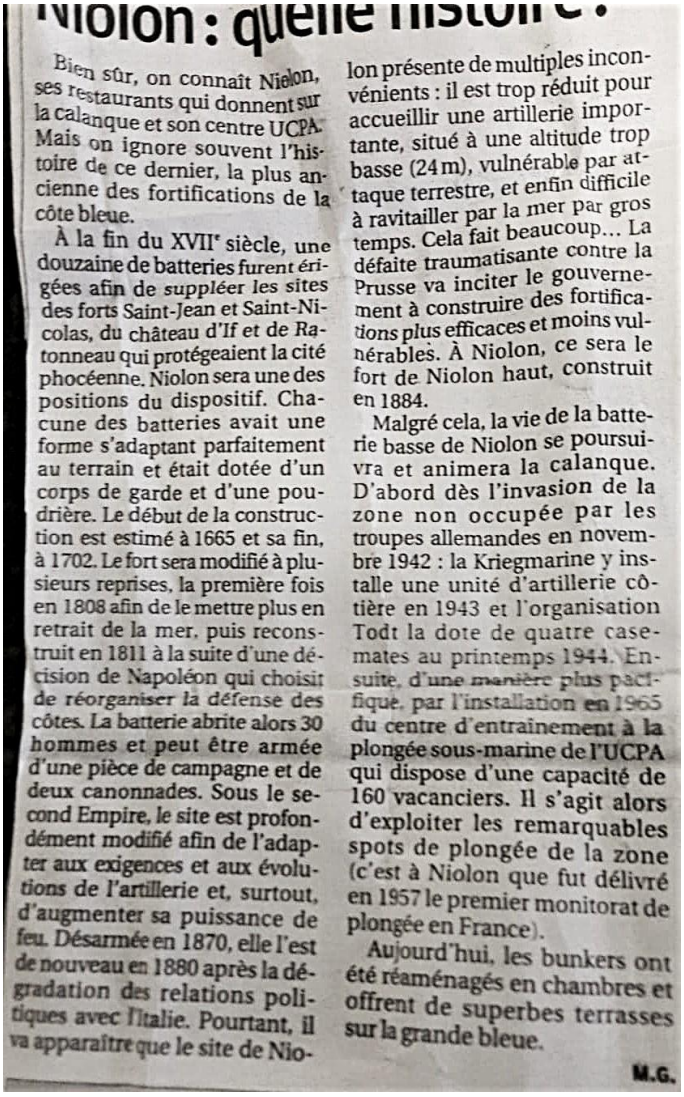

Niolon : quelle histoire !

Bien sûr, on connaît Niolon, ses restaurants qui donnent sur la calanque et son centre UCPA. Mais on ignore souvent l'histoire de ce dernier, la plus ancienne des fortifications de la côte bleue.

À la fin du XVIIe siècle, une douzaine de batteries furent érigées afin de suppléer les sites des forts Saint-Jean et Saint-Nicolas, du château d'If et de Ratonneau qui protégeaient la cité phocéenne. Niolon sera une des positions du dispositif. Chacune des batteries avait une forme s'adaptant parfaitement au terrain et était dotée d'un corps de garde et d'une poudrière. Le début de la construction est estimé à 1665 et sa fin, à 1702. Le fort sera modifié à plusieurs reprises, la première fois en 1808 afin de le mettre plus en retrait de la mer, puis reconstruit en 1811 à la suite d'une décision de Napoléon qui choisit de réorganiser la défense des côtes. La batterie abrite alors 30 hommes et peut être armée d'une pièce de campagne et de deux canonnades. Sous le second Empire, le site est profondément modifié afin de l'adapter aux exigences et aux évolutions de l'artillerie et, surtout, d'augmenter sa puissance de feu. Désarmée en 1870, elle l'est de nouveau en 1880 après la dégradation des relations politiques avec l'Italie. Pourtant, il va apparaître que le site de Niolon présente de multiples inconvénients : il est trop réduit pour accueillir une artillerie importante, situé à une altitude trop basse (24 m), vulnérable par attaque terrestre, et enfin difficile à ravitailler par la mer par gros temps. Cela fait beaucoup... La défaite traumatisante contre la Prusse va inciter le gouvernement à construire des fortifications plus efficaces et moins vulnérables. À Niolon, ce sera le fort de Niolon haut, construit en 1884.

Malgré cela, la vie de la batterie basse de Niolon se poursuivra et animera la calanque. D'abord dès l'invasion de la zone non occupée par les troupes allemandes en novembre 1942 : la Kriegmarine y installe une unité d'artillerie côtière en 1943 et l'organisation Todt la dote de quatre casemates au printemps 1944. Ensuite, d'une manière plus pacifique, par l'installation en 1965 du centre d'entraînement à la plongée sous-marine de l'UCPA qui dispose d'une capacité de 160 vacanciers. Il s'agit alors d'exploiter les remarquables spots de plongée de la zone (c'est à Niolon que fut délivré en 1957 le premier monitorat de plongée en France).

Aujourd'hui, les bunkers ont été réaménagés en chambres et offrent de superbes terrasses sur la grande bleue.

M.G.

Quelques liens :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fort_de_Niolon

https://www.lerove.fr/decouvrir-le-rove/patrimoine/le-fort-de-niolon/